

Gérer les forêts autrement

Où se trouvent les collectifs agissant pour gérer la forêt autrement ?

Combien coûte une forêt ?
Le prix des parcelles forestières varie considérablement en fonction du peuplement, de la valeur des bois sur pied et de leur accessibilité (avec la variable pente notamment). Le prix d'un hectare boisé peut donc varier de 1.000 à 20.000 euros (beaucoup plus en région PACA). Un hectare nu, c'est-à-dire qui vient de subir une coupe rase, peut être acquis pour 500 euros. Ce type de parcelles intéresse parfois les collectifs citoyens qui "démarrant" avec peu de moyens.

COLLECTIFS CITOYENS QUI ACQUIÈRENT DE LA FORÊT

Source : Le RAF (Réseau pour les alternatives forestières)

GFCE (Groupement forestier citoyen et écologique).
C'est une société civile qui détient un ou plusieurs massifs forestiers et qui favorise leur amélioration et leur gestion.

FORÊTS VIVANTES DU SUD-EST CREUSOIS
(Association Syndicale Libre de Gestion Forestière) 100 hectares

HAUT LES CIMES
(Association) Acquisitions en cours avec le fonds de dotation Forêts en vie

LES TISSERANDS
(Association créée en 2019) 12 hectares

LES MONTS DE BLOND
(Groupement forestier créé en 2023)

AUX ARBRES DÉCHAÎNÉS

L'AUBRAIE
2 hectares (création d'un GFCE en cours)

AVENIR FORÊT
(Groupement forestier créé en 2013 (société civile)) 950 hectares (en Limousin, Auvergne-Quercy-Rouergue-Périgord)

FORÊTS EN VIE
(siège, fonds de dotation) 76 hectares

LES ENFORESTÉS
(Association et GFCE)

FAÎTE ET RACINES
(Association créée en 2018) 105 hectares

LE BARON PERCHÉ
(GFCE créé en 2024) 5 hectares

LE CHAT SAUVAGE
(GFCE fondé en 2015) 250 hectares

ARBORESCENCE

(Association créée en 2022)

RECRUE D'ESSENCES

(Association fondée en 2019)

CUNILHAT

(Association créée en 2023)

HUMUS ERECTUS

(Association créée en 2023)

Fournols

(Association créée en 2023)

Ambert

(Association créée en 2023)

LA CHABANE DANS LA FORÊT

(Association créée en 2023)

Job

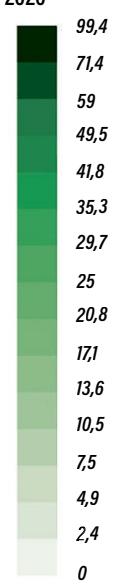
(Association forestière nationale. Fondée en 2020)

LE CERF VERT

(foncière forestière nationale. Fondée en 2020)

8,5 hectares

Taux de boisement des communes (%) en 2020



Joigny (89) **FORÊTS ET CAMPAGNES D'AVENIR** (Groupement forestier)

Autun (71) **GROUPEMENT FORESTIER POUR LA SAUVEGARDE DES FEUILLUS DU MORVAN** (GFCE fondé en 2003) 360 hectares

Châtel-Montagne (03) **LES AFFRANCHIS DU TAILLIS** (Association créée en 2023)

Lavoine (03) **GROUPEMENT FORESTIER DES BOIS-NOIRS** (GFCE) 8,5 hectares

Saint-Just-en-Bas (42) **PIN'PRUNELLE** (Association)

Véranne (42) **ROBIN DU BOIS** (Association créée en 2019) 18 hectares

Craponne-sur-Arzon (43) **GÉOTRUPES** (Association forestière)

Yssingeaux (43) **FORÊTS DES SUCS** (Association)

Chauderolles (43) **SOUZ LOU BOUÈS** (Association créée en 2022) Acquisitions financées avec le Fonds de dotation Forêts en vie

Carte : J.C. Fichet d'après Inventaire forestier IGN Infographie : L. Chazal CENTRE FRANCE

CORRÈZE ■ Crée en 2018, elle a déjà racheté ou loué 105 hectares de bois autour d'Argentat-sur-Dordogne

Faîte et racines achète de la forêt pour la préserver

À la sortie de Saint-Chamant, en direction de Saint-Bonnet-Elvert, la scie de l'association Faîte et racines, stationnée sur un petit délaissé, transforme les troncs d'arbres en planches.

Cet après-midi-là, Thomas, propriétaire d'un hectare de bois autour de sa maison, a apporté quelques troncs. Son but : en faire des planches pour aménager sa demeure. « On avait des arbres abattus depuis longtemps et on voulait rentabiliser notre bois, confie Thomas. On avait besoin d'une scie et j'aime l'idée de cette scie mobile car on n'en voit plus et c'est dommage. En outre, c'est un moyen d'aider l'association dont je partage la philosophie de préservation de la forêt. »

Aux commandes du banc de sciage, Sylvain Belot, l'un des membres actifs de Faîte et racines, créée en 2018. « C'était au moment où il y avait une campagne du Département qui forçait à l'élagage pour faire passer la fibre et il y avait un projet (avorté, NDLR) d'usine à pellets



SCIAGE. C'est l'un des services proposés par l'association aux propriétaires de parcelles boisées. PHOTO AGNÈS GAUDIN

en haute Corrèze. On voulait préserver la forêt, éviter que des parcelles soient rasées. L'un des modes d'action était d'acheter de la forêt », recontextualise Sylvain Belot.

Depuis la création de l'assocation

en haute Corrèze. On voulait préserver la forêt, éviter que des parcelles soient rasées. L'un des modes d'action était d'acheter de la forêt », recontextualise Sylvain Belot.

Depuis la création de l'assocation

proposer une alternative à une gestion industrielle et cela implique de proposer des solutions adaptées aux forêts d'ici. On choisit des parcelles qui ont un intérêt sylvicole pour y faire une gestion exemplaire. Cela passe par des éclaircies pour que les arbres à valoriser en bois d'œuvre puissent se développer. On cherche à orienter la forêt vers la production de bois de valeur. Notre objectif est de montrer que la forêt n'appartient pas aux experts, mais aux propriétaires. »

Une scie mobile pour valoriser le bois

Pour cela, l'association forme ces derniers à gérer durablement leurs bois en organisant des chantiers participatifs : « Souvent les gens ont hérité d'une forêt mais ne savent pas l'entretenir, parce que notre mode de vie n'en dépend plus et ce sont des connaissances qui s'acquièrent en étant dans les bois. On leur apprend donc à sélectionner les arbres à abattre, apprendre les essences qui valent le coup d'être

gardées, puis abattre les autres » confie le membre de Faîte et racines.

Pour aller plus loin, l'association propose aussi aux propriétaires des prestations : « ils peuvent nous appeler pour que nous venions scier du bois, ce qui leur permet d'être autonomes en bois. » C'est pour cela que l'association a acheté en 2020 une scie mobile qui est la seule basée en Corrèze. Une scie très sollicitée, la demande dépassant les capacités de l'association. « Sur les chantiers forestiers, nous sommes cinq à six actifs et une dizaine de membres dans l'association. On est très sollicité au regard du nombre que nous sommes... »

Faîte et racines envisage-t-elle de continuer à acheter ou à louer de la forêt corrézienne ? « On ne s'interdit pas de continuer à acheter, répond Sylvain Belot. Mais on veut rester autour d'Argentat et à proximité des massifs où nous sommes déjà propriétaires. »

Estelle Bardelot